

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE KETTE

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

EAST REGION

KADEY DIVISION

KETTE COUNCIL

PRIVATE SECRETARY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005 /AONO/RE/DDK/C-
KETTE/SG/CIPM/2026
DU 10.9 FEV 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE :**

- **LOT 01 : CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE
DE NDAMBI 1 ;**
- **LOT 02 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOL DE GOGAZI.**

FINANCEMENT : BIP2026

34. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de KETTE, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) **POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE :**

- **LOT 01 : CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE
DE NDAMBI 1**
- **LOT 02 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOL DE GOGAZI**

35. Consistance des travaux:

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- ✓ Travaux préparatoires ;
- ✓ Terrassements ;
- ✓ Fondations ;
- ✓ Maçonnerie-Elévation ;
- ✓ Charpente-Couverture ;
- ✓ Menuiserie ;
- ✓ Electricité ;
- ✓ Peinture ;
- ✓ Aménagement VRD.

36. Délai d'exécution:

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois pour chaque lot** à

compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

37. Allotissement :

Les travaux sont regroupés en 02 lots.

5 ° ALLOTISSEMENT

Les travaux sont constitués en Deux lots :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA	Cauton de soumission (1%)
Lot 01	CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NDAMBI 1	23 000 000	230 000
Lot 02	CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOL DE GOGAZI	20 000 000	200 000

38. Coût prévisionnel des travaux:

Le coût prévisionnel des travaux est de :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA
Lot 01	CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NDAMBI 1	23 000 000
Lot 02	CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOL DE GOGAZI	20 000 000

Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

39. Financement:

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public, Exercice 2026

40. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **deux cent trente**

mille pour le lot 1 (230 000) et deux cent mille (200 000) pour le lot 02 FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par présentation du reçu ou récépissé de dépôt par la CDEC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

41.Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE, Tél : 699 439 941 dès publication du présent avis.

42.Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la de la Mairie de KETTE, Tél : 699 439 941, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de KETTE**, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

43.Remise des offres:

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la de la Mairie de KETTE, Tél : 699 439 941 au plus tard le **2 MARS 2026** à **10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT **10 9 FEB 2026**
N° **005**/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/ 2026DU _____ EN PROCEDURE
D'URGENCE
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE :

- LOT 01 : CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NDAMBI 1
- LOT 02 : CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOL DE GOGAZI

FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2026

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

44.Recevabilité des offres:

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **quatre (04) mois** à la date initiale de remise des offres.

45. Ouverture des offres:

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de KETTE, dans la salle des actes de l'hôtel de vieille de Ketté, le **11.2 MARS 2026** à **11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

46. Critères d'évaluation:

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

46.1.1.

Critères éliminatoires

46.1.1.1.

Pièces administratives:

- i) Absence de la caution de soumission;
- j) Fausse déclaration ;
- k) Pièce falsifiée scannée ou non authentique
- l) Non-conformité ou absence d'une pièce (48 heures) après l'ouverture des offres exceptées la caution de soumission.

46.1.1.2.

Offre technique:

- m) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- n) Fausse déclaration ;
- o) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- p) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- q) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;

- r) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

46.1.1.3.

Offre financière :

- g) Offre financière incomplète ;
h) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
i) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

46.1.2.

Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- i) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
j) Moyens matériels (09 critères) ;
k) Références (03 critères) ;
l) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

47. Durée de validité des offres:

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

48. Attribution de la lettre-commande:

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

49. Renseignements complémentaires:

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE

Tél : 699 439 941

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP ;
- ✓ MINMAP DD/KADEY ;
- ✓ CIPM/K ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

KETTE, le _____

Le **MAIRE**,
(Autorité Contractante)



Ghanga Emmanuel
PLEG

10th FEB 2026.